

# La lettre de Saint-Martin d'Août



N°115 - OCTOBRE 2024

## INFOS MAIRIE



1, place de la Mairie  
26330 Saint-Martin d'Août  
Site : <https://saint-martin-daout.fr/>  
Tél : 04 75 68 63 93 / 06 72 59 08 49  
Courriel : [mairie@saint-martin-daout.fr](mailto:mairie@saint-martin-daout.fr)

### Accueil du public :

Mardi et vendredi de 14h00 à 17h30

### Permanence Maire / Adjointes

Samedi de 11h00 à 12h00



Bulletin municipal « La lettre de Saint-Martin d'Août » édité par la commune de Saint-Martin d'Août

Directeur de publication :  
Aline HÉBERT.

Comité de rédaction :  
Olivier BONNET, Pascal BRUNET,  
Françoise REBATTET, Angélique RIMET-MEILLE

Conception : Atelier Image

Tirage : 190 exemplaires

## LE MOT DU MAIRE

Saint Martinoises, Saint Martinois,  
Avec les premiers froids, il est agréable de se replonger dans tous les bons moments que nous avons partagés cet été. C'est ce que nous vous proposons dans ce numéro du bulletin municipal.

Durant l'été, l'équipe municipale a poursuivi les travaux en cours notamment la prise de contacts avec des partenaires pour faire avancer le projet autour de l'hotel-restaurant ou l'élaboration du PLU. Sur ce dernier point, nous avons dû trouver un nouveau bureau d'études pour nous accompagner, le CDHU nous ayant fait savoir qu'il ne pouvait pas poursuivre la mission en raison d'un problème de personnel. Le cabinet Altéreo, familier de ces prestations sur notre territoire, a pris la suite du travail aux côtés de l'équipe municipale.

Durant la période estivale, j'ai reçu plusieurs retours des habitants concernant la présence de mauvaises herbes dans le centre du village. La météo particulière de cette année associée à l'interdiction d'utiliser la plupart des désherbants efficaces ont rendu difficile, l'entretien des espaces publics.

Du côté de la commune, nous faisons le maximum mais nous ne pouvons pas tout gérer. Il est important que chacun fasse sa part. En effet, j'aimerais rappeler que l'arrachage des herbes au pied des murs de clôture côté voirie est de la responsabilité des occupants des habitations. Il en est de même pour l'entretien des tombes au cimetière. Merci d'avance à tous ceux qui contribueront à rendre notre village toujours plus beau.

*Bonne rentrée à tous*  
**Aline HEBERT**



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Projet de réhabilitation du bâtiment mairie-école

Le Conseil a approuvé le programme présenté par le bureau Bati-programme et dont le coût estimatif s'élèverait à 900 000€.

Un maître d'œuvre est donc à recruter pour mener à bien ce dossier. Dans le cadre du marché public, une consultation est lancée en vue du démarrage des travaux en 2025.

### Contrat traiteur pour les cantines scolaires du RPI

Pour l'année scolaire 2024-2025, les repas sont assurés, comme l'an dernier, par la société Guillaud Traiteur de La Côte Saint André pour un coût réévalué de 0,10 €, soit 4,07 € TTC (prix d'achat mairie) pour un repas de 5 composantes.

L'augmentation du prix d'achat est intégralement repercutée sur le prix de vente du repas passant de 4,40€ à 4,50€ pour l'année scolaire 2024/2025.

### Convention avec la communauté de commune

Le Conseil a accepté la convention qui transfère à la communauté de commune Porte de Dromardèche, la compétence pour « l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'application du droit des sols et de la publicité extérieure »..

### Personnel cantine

Pour la rentrée 2024-2025, notre école a conservé ses 2 classes. Le poste d'adjoint technique à temps non complet (poste de cantinière occupé par Mme Aurélie Flament) créé l'an dernier reste donc nécessaire pour assurer le service de la cantine. Il a donc été renouvelé pour une durée de 1 an à raison de 16 h/semaine scolaire soit un temps annualisé de 12.54h/semaine du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025.

### Révision des tarifs de concession au cimetière

Le Conseil a révisé les tarifs qui étaient inchangés depuis 2016. **A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024**, ils sont donc les suivants :

- Columbarium 350 € la case pour une durée de 30 ans.
- Concession 50 € du m<sup>2</sup> pour une durée de 30 ans.

### Petit patrimoine : restauration de la croix dans le cimetière communal



Le Conseil a confié à l'association SOS Calvaire la restauration de la croix dans le cimetière pour un montant de fournitures à la charge de la commune estimé à un maximum de 1 000 €, et avec l'avis technique et l'expérience pratique de M. Annibal FERNANDES, maçon retraité, que nous remercions pour son engagement et ses conseils avisés.

L'inauguration de ce monument suite à sa rénovation aura lieu le lundi 11 novembre à 10h30 au cimetière.

### Projet de végétalisation de l'aire de jeux

L'aire de jeux au centre du village est maintenant bien équipée et souvent fréquentée par les enfants et les familles. Par contre, aux beaux jours, elle manque cruellement d'ombrages et ne peut plus être utilisée. La commune a sollicité le paysagiste conseil de la Communauté de Commune pour réaliser une étude de faisabilité en vue de remédier à ce problème. Un projet de végétalisation a été présenté aux élus ; le Conseil a accepté de continuer les démarches en vue d'une mise en œuvre possible à l'automne.



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Programme voirie 2024

Suite aux intempéries du printemps, il a fallu procéder à la remise en état en urgence de la route des Zauberts. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TP Réalisations, pour un montant de 14 049 € HT.

En conséquence, le programme voirie 2024 a dû être réduit et porte seulement sur la réfection de la route des Cyprès (travaux réalisés début septembre).

La commune a confié au bureau d'études Lanesc Conseil l'analyse des offres ; la mieux-disante est celle de l'entreprise Eiffage Route pour un montant de 18 820 € HT.

### Remboursement des frais de l'omelette du 1<sup>er</sup> mai aux conscrits



Cette année, ce sont les conscrits qui ont organisé la traditionnelle omelette du 1<sup>er</sup> mai, à laquelle la population a été invitée. Comme cela se fait traditionnellement, la commune rembourse à l'association organisatrice les frais occasionnés par cette manifestation, soit pour 2024, la somme de 500 €.



### Subventions aux associations

Diverses subventions ont été attribuées à des associations intervenant sur la commune :

- à l'ADMR Moyenne Galaure d'un montant de 100 €.
- à l'ACRDNS d'un montant de 100 €.
- à « l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Châteauneuf de Galaure » d'un montant de 200 €

### Actualisation des commissions communales

A mi-mandat, il apparaissait nécessaire de modifier certaines commissions et/ou de revoir leur composition, en fonction des besoins ou des souhaits de leurs membres.

**Commission BATIMENTS / URBANISME / VOIRIE :** Hébert Aline, Brunet Pascal ; Duffau Joël ; Rimet-Meille Angélique ; Bordas Cédric ; Florus Pascal.

**Commission FINANCES :** Hébert Aline ; Duffau Joël ; Brunet Pascal ; Bonnet Olivier ; Rebattet Françoise.

**Commission VIE ASSOCIATIVE / FÊTES ET CEREMONIES :** Hébert Aline ; Brunet Pascal ; Touche Karim ; Bordas Cédric ; Florus Pascal.

**Commission ECOLE / JEUNESSE :** Hébert Aline ; Bonnet Olivier ; Rimet-Meille Angélique ; Touche Karim ; Rebattet Françoise ; Leydier Véronique ; Burlon Delphine (hors conseil municipal, sur le versant JEUNESSE).

**Commission AGRICULTURE :** Hébert Aline ; Bonnet Olivier ; Bordas Cédric ; Florus Pascal ; Bouilly André.

**Commission SOCIALE :** Hébert Aline ; Brunet Pascal ; Leydier Véronique ; Rimet-Meille Angélique ; Duffau Joël ; personnes extérieures au conseil municipal : Nadine Burlon, Christiane NIVON, Jérôme Cartellier.

**Commission INFORMATION / COMMUNICATION :** Hébert Aline ; Bonnet Olivier ; Brunet Pascal ; Leydier Véronique ; Rebattet Françoise ; Rimet-Meille Angélique.

**Commission DEVELOPPEMENT DURABLE :** Hébert Aline ; Bonnet Olivier ; Bouilly André ; Rebattet Françoise ; Rimet-Meille Angélique ; personnes extérieures au conseil municipal : Olivier Filipucci, Sylvain Oszust, Hughes Laborde, Odile Pélisson.

**Commission ECONOMIE / TOURISME :** Hébert Aline ; Bonnet Olivier ; Bouilly André ; Rebattet Françoise ; Rimet-Meille Angélique.

## COMMISSION JEUNESSE / ÉCOLE

### Journée Jeunesse – fête de la Nature

Le 25 mai s'est déroulée une nouvelle « rencontre jeunes » sur le thème de la fête de la nature.



10 jeunes Saint-Martinois(es) ont randonnée sur les chemins de notre village, au programme observation de la nature, identification des espèces végétales et animales de notre territoire et questionnement sur l'impact (positif comme négatif) de l'activité humaine. 2 moments plus récréatifs très appréciés par les participants... avec une « vertigineuse » traversée de Vermeille avec une tyrolienne et une observation de la vie aquatique... les pieds dans l'eau !



Merci à Delphine BURLON et Françoise REBATTET pour la préparation et l'encadrement de cette journée.

### Chantiers loisirs

Durant la semaine du 8 au 12 juillet s'est déroulé le chantier loisirs de notre commune.

Au programme des matinées de travaux au service de

notre village (désherbage, peinture ou lasurage, nettoyage du mobilier urbain et autres « réjouissances ») et des après-midis plus récréatives avec baignade au lac des Vernets ou accrobranche, ...



Une semaine conclue le vendredi soir par un apéritif dînatoire qui s'est achevé par un concours « Top Chef » de desserts préparés par les participants au chantier loisirs.

Signe du temps qui passe... Noëlie BORDAS, « stagiaire » des chantiers loisirs d'il y a quelques années, est passée de l'autre côté... en officiant à l'encadrement en cette édition 2024 !

Une tradition qui perdure... et permet à nos jeunes de comprendre qu'un cadre de vie agréable est l'affaire de tous et se respecte... merci à eux pour leur participation et à Franck NIVON, notre employé communal, pour son support technique et son suivi du chantier loisirs.

### Journée « passage de la flamme olympique à Hauterives »



Le jeudi 20 juin, les élèves du cycle 3 de notre école se sont joints à leurs camarades de Tersanne pour le passage de la flamme olympique !



## COMMISSION JEUNESSE / ÉCOLE

Une journée exceptionnelle qui restera dans les mémoires des participants !



Un départ festif dès le matin pour se rendre à pied à Hauterives et retrouver les entraîneurs de foot pour de petits matchs ; découverte du tennis et du pickle ball grâce à un très bel accueil au Tennis Club d'Hauterives ; initiation au tennis de table handisport et au basket.



Un accueil leur était réservé au Palais Idéal du Facteur Cheval par le directeur académique pour représenter les écoles drômoises labellisées « Génération 2024 »

(cycle 2 de notre RPI). A cette occasion, ils ont pu présenter le travail de l'année réalisé autour du sport ! Ensuite, ils ont pu assister à la déambulation et au passage de la flamme. La journée s'est terminée par une séance de judo !



Cette journée a été une réussite grâce à la mobilisation de nombreux adultes encadrants, parents et élus ; grâce au financement des t-shirts et des casquettes par les Mairies et l'Association de Parents d'élèves faisant de cette événement un souvenir inoubliable nous invitant même à oublier la météo capricieuse de cette journée...



## LES JEUDIS DE ST MARTIN

Sur une idée de Isabelle Blanc, vendeuse ambulante de plats créoles sous l'appellation Isa Concept Events, la commune a mis à disposition l'espace autour de la salle des fêtes chaque dernier jeudi des mois de mai, juin et juillet, pour les Jeudis de St Martin. Les samoussas et autres plats créoles pouvaient être ac-

compagnés d'une des bières de la Brasserie La Cabule au son des chansons d'Eric Teye Teye.

Devant le succès de ces soirées qui ont rassemblé 50 à 80 personnes à chaque fois, rendez-vous est déjà pris pour le printemps prochain.



## LES POMPIERS DE CHÂTEAUNEUF DE GALAURE EN MANŒUVRE

Les Vendredis 6 et 20 Septembre 2024, le centre de secours de Châteauneuf de Galaure est venu faire des manœuvres à Saint Martin d'Août dans l'ancien « Bar Restaurant » du Village. Celles-ci ont commencées vers 18h jusqu'à la nuit !

Ces courageux pompiers sont venus simuler un feu dans l'hôtel avec une victime à l'intérieur. L'utilisation

du générateur de fumée a permis de rendre plus réaliste la manœuvre.

Quelques Saint martinois sont venus observer ces 2 entraînements impressionnants.

Peut-être que ces manœuvres susciteront des vocations chez les jeunes Saint Martinois !

*Rémi NIVON*



## PERSONNEL COMMUNAL

**Départ à la retraite de M<sup>me</sup> Violaine MARTEL, secrétaire de mairie.**

Mme Martel a pris ses fonctions en 1988 sur Tersanne et 1993 sur notre commune. Durant 31 ans, elle a mis toute sa compétence, tout son professionnalisme au service de notre commune et de ses habitants. C'est donc avec beaucoup d'émotion que le 13 septembre dernier, les communes de St Martin d'Août et Tersanne se sont unies afin d'organiser un temps de convivialité à l'occasion de son départ à la retraite.

Devant une cinquantaine d'habitants, en présence élus des deux communes et de David Bouvier, conseiller départemental, Mme Martel s'est vu remettre par messieurs Micaël Bordas et Maurice Chorier (anciens maires des deux communes), la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale en remerciement de 30 ans d'engagement au service du public.

Nous lui souhaitons le meilleur et bon vent pour cette nouvelle aventure



## DATES À RETENIR

**Dimanche 20 octobre**

Bourse aux jouets de l'APE  
à l'Espace Montferrat

**Lundi 11 novembre 2024 à 10h30**

Inauguration du monument cimetière suite  
à rénovation

**Lundi 11 novembre 2024 à 11h00**

Commémoration de l'armistice

**Vendredi 8 novembre 2024 à 20h00**

AG du comité d'animation

**Samedi 30 novembre 2024 à 12h00**

Repas des aînés à l'Espace Montferrat

**Vendredi 3 janvier 2025 à 19h00**

Vœux de la Mairie

**7 au 18 janvier 2025**

Exposition « discomobile » à la bibliothèque

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Le samedi 29 juin a eu lieu, à l'espace Montferrat, la fête du RPI St Martin d'Août-Tersanne. Cette année, des olympiades parents-enfants ont été organisées pour le plaisir de tous. Nous avons pu assister à une restitution des savoirs organisés par les maîtresses. Les futurs CE2 se sont vu remettre leur dictionnaire par l'APE. Les futurs 6èmes quant à eux ont reçu de la main des Elus, les calculatrices offertes par les Mairies.

Nous avons pu également assister à la diffusion du film d'animation créée par la classe de Tersanne, ainsi qu'aux photos des projets menés toute l'année. Notre fête s'est clôturée par un repas en musique. Nous remercions la mairie de nous avoir prêté la salle des fêtes, à titre gracieux.

Le lundi 2 septembre, a eu lieu la rentrée scolaire sur nos 2 écoles.



A St Martin d'Août, sont rentrés les élèves de Maternelle dans la classe de Mme Antheunus assistée de Mme Andrieu ATSEM et les élèves de CM1, CM2 dans la classe de Mme Filipucci nouvellement nommée, à qui nous souhaitons la bienvenue.

A Tersanne, sont rentrés les élèves de CP, CE1 et CE2 dans la classe de Mme Burlon.

Ce fut l'occasion pour les membres de l'APE, d'accueillir les parents avec un « café gourmand ».

Le vendredi 27 septembre, se tiendra notre Assemblée Générale, à la salle associative de St Martin d'Août à 19h30. Nous y présenterons le bilan financier de l'année 2023-2024 et organiserons l'élection du Bureau. Nous vous y attendons nombreux.

Nous vous annonçons, que nous reconduisons notre Bourse aux jouets le dimanche 20 octobre, à la salle des fêtes de St Martin d'Août.

Vous retrouverez également la vente de pizzas avec une livraison prévue le vendredi 18 octobre.

Nous vous remercions pour vos participations à nos manifestations.





Ca y est la rentrée scolaire a eu lieu ! Comme les années précédentes, les bénévoles assureront les permanences et proposeront des livres aux élèves du RPI.

Le vendredi à 17h, avant chaque vacances scolaires, lectures à la bibliothèque de contes et d'histoires pour les enfants.

Accueil des petits de - de 3ans avec leurs nounous, grands-parents ou parents pour quelques lectures d'albums, des chants, un tapis à histoires (les dates sont à définir). Si vous êtes intéressés faites nous le savoir par mail (bibliosma@orange.fr).

Echange de livres : des nouveautés grâce à l'échange de 500 livres avec la médiathèque de Saint Vallier, le 22 novembre.

Du 7 au 18 janvier 2025 : nous aurons une exposition « discomobile » qui vous offrira un moment de détente

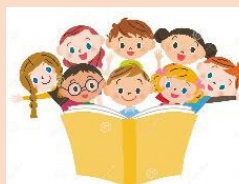
en écoutant de la musique bien allongé sur des transats.

D'autres animations sont à l'étude. Elles vous seront communiquées par le biais de panneaux pocket.

Atelier Peinture : Il redémarre pour une nouvelle année, tous les mercredi à 18h, sous les conseils bienveillants de Michel.

L'atelier est gratuit mais une adhésion à la bibliothèque (10 euros) est obligatoire pour l'assurance, le matériel est personnel. N'hésitez pas à venir faire un essai !

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 16h30 à 18h et le samedi (avec son petit café offert) de 9h30 à 12h.



L'Adhésion est de 10 €/an/personne, de 15 €/an/ famille et gratuite jusqu'à 18 ans. La consultation sur place est libre.

**Venez nous rendre visite...**



Le dimanche 1<sup>er</sup> Septembre a eu lieu l'installation du père Renaud de Tarlé par notre évêque Mgr François Durand au cours de la messe à Hauterives.

Le père Argoud, qui est resté 7 années dans la Galaure, rejoint la paroisse Sainte-Caire en Dauphiné (paroisse catholique de Romans, Bourg de Péage, Pizançon et Granges-les-Beaumont).

Notre paroisse, St Joseph de la Galaure, comporte 16 clochers répartis le long de la Galaure:

Le Grand-Serre, Hauterives, Tersanne, Châteauneuf de Galaure, Saint Martin d'Août, Claveyson, Saint-Andéol, Fay-le-Clos, La Motte de Galaure, Mureils, Ratières, Saint-Avit, Saint-Uze, Saint Barthélémy, Saint-Vallier et Ponsas.

Voici les coordonnées du père Renaud de Tarlé, nouveau curé de notre paroisse. : 4, rue de l'église 26330 Châteauneuf de Galaure

tél : 06 63 21 95 34

Mail : peredetarle@gmail.com

auquel s'associe le père Alain Revol-Tissot :

tél : 06 82 06 10 65

Mail : alrevoltissot@gmail.com

Nous n'avons pas encore le planning des messes d'Octobre à Décembre.

Très prochainement, vous pourrez le consulter sur le panneau d'affichage à l'extérieur de l'église.

Chaque vendredi, prière et adoration dans notre église.

Après les travaux de réfection de la croix se trouvant dans notre cimetière, **une messe se tiendra en notre église le 11 novembre à 15h00**, cette messe sera suivie d'une bénédiction de la croix par le père DE TARLE.

### Secrétariat

Il est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 11h30

5, rue du Moulin, 26240 St Uze

04 75 03 25 29

paroissegalaure@orange.fr

www.paroisse-stjoseph-galaure.fr

## PAROISSE



## COMITÉ D'ANIMATION



Un printemps/été bien rempli pour le comité d'animation de Saint Martin d'Août !

Le 2 juin dernier a été l'occasion d'un retour après plusieurs années d'absence... celui du voyage en car du comité d'animation !

Au programme cette année, destination l'Ardèche à Saint-Alban-Auriolles pour la visite du mas Daudet (maison familiale d'Alphonse Daudet et musée sur l'histoire du ver à soie en Ardèche).



51 adultes et 4 enfants ont participé (et semble-t-il apprécié) ce voyage, l'activité sera maintenue sur l'année 2025 à une date et pour une destination restant à définir.

Puis le 15 juin fut le rendez vous des boulistes avec le challenge Emile NIVON / Justin AVIGNON.

16 doublettes se sont affrontées en ce samedi. Une équipe locale féminine s'est illustrée en terminant à la 4<sup>ème</sup> place... Bravo mesdames.



La journée s'est ensuite terminée par le repas diots/pommes de terre qui, encore cette année, a fait l'unanimité !

Si le 30 juin a été la date d'une élection surprise, elle a également été marquée par notre 10<sup>ème</sup> randonnée pédestre !

Au programme, 4 circuits de 5, 9, 14,5 et 22km qui ont réuni cette année 248 marcheurs.



Merci encore à tous les bénévoles qui ont participé à une ou plusieurs de nos manifestations, sans leur mobilisation... nous ne pourrions animer notre village :



Et rendez-vous en 2025, les activités du comité sont déjà connues !

9 mars 2025 : Carnaval / Fougot / Soupe

15 juin 2025 : Challenge NIVON/AVIGNON

30 juin 2025 : 10<sup>ème</sup> Randonnée pédestre de Saint Martin d'Août

Le voyage du comité pour lequel date et lieu restent à définir devrait avoir lieu sur le mois de mai voire début juin.

Si vous souhaitez nous rejoindre, notre assemblée générale se tiendra le vendredi 8 novembre à 20h00 dans la salle associative de notre commune.

## SAINT-MARTINOIS

Nous n'avons pas fait grand chose avec l'association ; par contre nous avons fait, pour la plupart d'entre nous, les «Grand parents» c'est à dire faire des lits, défaire des lits, laver des draps pour refaire des lits et faire de la cuisine car en plus, ils MANGENT...

Nous nous sommes tout de même retrouvés pour 2 pique niques. Des soirées sympathiques qui ont réuni à chaque fois une vingtaine de personnes. Les activités reprendront le 17 septembre et Les Petites Mains Agiles le 24 septembre.

Les boulistes, marcheurs et pétanqueurs s'organisent directement entre eux.

Nous irons le 8 octobre écouter le brame du cerf au Parc de Chambaran à St Siméon de Bressieux.

N'hésitez pas à pousser une de ces portes. Vous serez accueilli chaleureusement en toute simplicité.

**A bientôt.**

## ACCA DE SAINT-MARTIN D'AOÛT

La saison de chasse 2024-2025 a commencé le dimanche 8 septembre.

Les battues au chevreuil sont réalisées les samedi matin de septembre, octobre, novembre, 4 et 11 décembre puis les dimanche matin de fin décembre, janvier et février.

Les battues au sanglier peuvent être réalisées tous les jours, souvent l'après-midi après un matin de recherche assidue sur tout le territoire pour détecter la présence certaine ou probable d'animaux « calés » dans un secteur.

Des panneaux triangulaires normalisés, disposés le long d'une route signalent le déroulement d'une battue. N'hésitez pas à ralentir pour éviter de percuter un gibier ou un chien qui traverse la chaussée.

Lors de ces battues, tous les chasseurs portent une veste orange et ont dans leur poche une corne ou trompe de chasse. Le début de battue est indiqué par un coup de corne long. Un, deux ou trois coups



de corne brefs indiquent le tir de différents gibiers. Cinq coups de corne brefs indiquent la fin de battue.

A partir de cette année, pendant la battue, la présence sur le secteur de promeneurs ou autres personnes qui ne chassent pas peut être signalée à tous les chasseurs par un coup de corne long du chasseur qui les aperçoit.

Pour être aperçus facilement il est préférable que les utilisateurs de la nature portent des vêtements de couleur claire.

Merci de votre compréhension et ne soyez pas étonné d'un coup de corne à votre proximité.

Passez un bel automne

## NOS JOIES / NOS PEINES

### Mariages

**le 8 juin 2024** se sont unis Mlle Ysé Picot et M. Walid Eben Ghazala

### Décès

**le 18 mai 2024** est décédé M. Louis BÉRAUD

**le 15 août 2024** est décédé M. Zeljko MIOLIN

**le 3 octobre 2024** est décédée M<sup>me</sup> Murielle BRUNET née BERUT



## CONSCRITS

Chers habitants,

Un grand merci à vous tous pour être venus et pour votre soutien pendant la vogue du village. Grâce à votre participation, l'évènement a été un vrai succès et a permis de renforcer notre esprit de communauté. On espère vous voir nombreux aux prochains évènements !

*Encore merci !*

